



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, réuni le 23 mars 2021 sous la présidence de Monsieur Mohamed CHAÏBI, a examiné l'activité

de la société au terme de l'exercice 2020 et a arrêté les comptes y afférents.

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS * (EN MMAD)

| | 31/12/2020 | 31/12/2019 | Variation |
|--|------------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires opérationnel | 3 688 | 3 972 | -7,1% |
| Excédent brut d'exploitation | 1 752 | 1 945 | -9,9% |
| Résultat d'exploitation | 1 349 | 1 481 | -8,9% |
| Résultat net | 716 | 1 081 | -33,8% |
| Capacité d'autofinancement | 1 358 | 1 535 | -11,5% |

* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

Dans une activité globale, fortement impactée par la pandémie de Covid 19, la consommation nationale de ciment a enregistré une baisse de 10% par rapport à l'exercice précédent (source : Ministère de l'Habitat).

Dans ce contexte, la société est parvenue à atténuer les effets de la baisse des volumes domestiques, du fait notamment d'un accroissement significatif de ses volumes de clinker vendus sur le marché export. Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 688 MMAD, en régression de -7,1% par rapport à 2019.

Malgré un programme volontariste de réduction des coûts de fonctionnement, l'excédent brut d'exploitation ressort en diminution de -9,9% par rapport à la période précédente et s'établit à 1 752 MMAD.

Le résultat net de l'exercice 2020 ressort en diminution de -33,8% suite à la baisse de l'activité, à laquelle

s'ajoutent une opération de dépréciation sur des actifs financiers et la contribution exceptionnelle au fonds spécial Covid-19. Retraité de ces éléments non courants, le résultat net ressortirait à 967 MMAD, soit un recul de -11% par rapport à 2019.

La capacité d'autofinancement ressortant en diminution de -11,5% pour s'établir à 1 358 MMAD.

Développement

Le Conseil constate avec satisfaction que la société poursuit l'exécution de son plan de développement et d'investissements stratégiques avec notamment la finalisation de l'acquisition de CIMSUD à Laâyoune, d'ATLANTIC CIMENT à Settat et le démarrage de la construction du nouveau centre de broyage à Nador.

Dividendes

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende ordinaire de 90 dirhams par action au titre de l'exercice 2020.

Ce communiqué peut être consulté également sur le site web de Ciments du Maroc à l'adresse suivante :

<http://cimentsdumaroc.com/fr/communique-post-conseil-dadministration-du-23-mars-2021>